



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée – rue de Hobscheid à Eischen

En raison de travaux de canalisation dans la rue de Hobscheid à Eischen, le collège échevinal, lors de sa séance du 26 mars 2026, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du lundi, 13 avril 2026, à partir de 7h30, jusqu'au plus tard le vendredi, 29 mai 2026, la circulation dans la rue de Hobscheid à Eischen est réglée comme suit :
- rétrécissement sur une voie avec mise en place de feux de signalisation (feux avec détecteurs de présence) entre les bâtiments sis 28 et 40.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 26 mars 2026

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre

Paul Reiser



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu